

## RAPPORT MORAL 2020

Voici un peu plus d'un an, la pandémie de la COVID-19 se répandait sur tout le globe, surprenant les populations qui se croyaient immunisées grâce aux technologies modernes et celles de prévoyance en matière de santé.

Aujourd'hui, c'est plus de 100.000 morts en France, et trois millions dans le monde. Les services de réanimation dans les hôpitaux sont saturés et malgré le développement de la vaccination, nul ne sait vraiment si ce virus s'éliminera par lui-même et pendant combien de temps devrons-nous vivre avec.

Contrairement aux pandémies du 20<sup>ème</sup> siècle, les médias du monde entier ont traité ce sujet en continu, jour et nuit, sur les chaînes de télévision, dans les émissions de radio, les réseaux sociaux et dans la presse.

Curieusement, et contre toute attente, les dirigeants des pays du monde entier, ont privilégié la santé humaine au détriment de l'économie bloquée par un confinement plus ou moins strict. Grâce à un apport financier aux entreprises et aux familles, l'économie est « sous perfusion ». Ce qui était totalement inimaginable, devient réalité. Les conséquences financières vont se répercuter sur les générations à venir, et il est encore difficile d'imaginer une reprise de la vie normale telle que nous la connaissions auparavant.

A la sortie de la pandémie, nos sociétés seront confrontées à plusieurs défis majeurs :

1. Le sanitaire et la santé : Comment se prémunir contre de telles contagions, puisque l'espèce humaine a montré sa fragilité ?
2. La dette publique : Les dépenses considérables occasionnées, pour soutenir les entreprises et les emplois sans aucune recette en compensation, devront être supportées par plusieurs générations.
3. Le pouvoir financier et monétaire est exacerbé suite aux conséquences de la mondialisation. Depuis les années 80, les états ont abandonné leurs prérogatives pour les confier aux grandes banques et entreprises. Il faudrait pourtant que les dirigeants du monde puissent reprendre le pouvoir pour un meilleur équilibre et pour lutter contre les inégalités criantes existantes.
4. L'environnement, la transition écologique, le dérèglement climatique et la biodiversité : La crise sanitaire amplifie la prise de conscience du citoyen sur la nécessité de réduire la consommation de certaines ressources naturelles. L'arrêt ou la réduction des énergies fossiles, devient une urgence absolue, sans oublier certains minéraux. Les « terres rares » en sont l'exemple le plus emblématique. L'économie circulaire en est qu'aux balbutiements, elle devra s'accélérer.

Aucun de ces quatre défis ne doit nous laisser indifférents.

Notre pouvoir individuel est faible, mais chaque geste de la vie quotidienne doit être réfléchi et modifié si besoin. Collectivement, nos positions seront plus écoutées.

Quel est donc le rôle de l'ADEV dont le tout premier objectif est d'agir pour le développement durable ?

Que représente-t-elle à côté des grandes ONG aux pouvoirs et ambitions nationales et internationales ? Celles-ci occupent une place de premier choix dans tous les réseaux de communication ; leurs positions sur l'environnement s'affichent en permanence sans que personne ne puisse apporter la contradiction. Elles ont pour effet, d'instaurer la peur avec, en contrepartie, l'incapacité pour le public d'observer, de réfléchir et d'entrer en action.

Depuis plus de 10 ans, les responsables de l'ADEV ont affirmé et défendu le caractère départemental de l'association. Ils ont souhaité rester indépendants et apporter leur analyse critique sur les sujets divers touchant à l'environnement et à la biodiversité. Ils ont mis à profit les diverses compétences des membres du conseil d'administration. Ils ont fait le choix de la proximité auprès des collectivités et des décideurs économiques pour construire ensemble le monde de demain.

C'est par l'éducation et la pédagogie auprès des enfants, du grand public, par les études naturalistes sur la biodiversité, par nos positions dans les groupes de travail aux commissions en tous genres, que nous contribuerons à faire évoluer notre environnement.

L'ADEV agit dans l'ombre des médias. Elle est peu connue. Nos détracteurs diront qu'elle n'est pas crédible parce qu'elle

n'affiche pas ses oppositions systématiques sur les sujets devant concilier la protection de l'environnement avec l'économie et le bien-être de l'homme.

Au cours du second semestre, le conseil d'administration prendra des positions sur les principaux sujets liés à l'environnement.

A titre d'exemple, et sans ordre de priorité, on peut citer :

- Le pétrole est considéré comme la principale cause du réchauffement climatique. Par quelles nouvelles ressources énergétiques le remplacer ? Le nucléaire ? L'électricité renouvelable ? Le solaire ? Les éoliennes terrestres ou en mer ? L'hydrogène ? Le méthane ?... Sans oublier qu'il entre dans la composition de millions de tonnes de divers produits chimiques et qu'il est utilisé dans tous les domaines de la vie, dont les résidus et déchets sont responsables d'une part significative des pollutions de l'air, de l'eau et des sols.
- La population augmente régulièrement (et en particulier en Vendée) de l'ordre de 1 à 2% par an. Comment envisager cette évolution sans emprise supplémentaire sur les terres agricoles ? Comment concevoir l'aménagement des zones urbaines pour les 50 ans à venir ? Quel devenir pour les grands centres commerciaux ?  
Faut-il encourager le e-commerce dont les produits ne connaissent pas de frontières alors qu'en parallèle, on encourage le circuit court ? Faut-il encourager la création de nouvelles voies de circulation pour les voitures ou préconiser de nouvelles méthodes de déplacement tant urbaines que rurales ?
- Faut-il développer ou limiter l'activité touristique afin de réduire la surconsommation d'espace, de ressources naturelles (telles que l'eau) ?  
Faut-il encourager les gros investissements liés au nautisme ?  
Quels sont les domaines d'activités économiques à développer pour assurer une bonne répartition des emplois sur le territoire ?
- Il est fréquent d'entendre : « la quantité et la qualité de l'eau sont menacées par l'homme ». Faut-il limiter les grosses utilisations, et en particulier l'irrigation pour les produits alimentaires ?  
Très récemment, on vient de diagnostiquer sur une petite région de Vendée, que 90% des plans d'eaux sont à destination du loisir privé ou collectif.
- 70% de la surface du territoire vendéen est occupé par l'agriculture. Les dernières générations d'agriculteurs ont fortement modifié le paysage pour faciliter le travail des cultures en utilisant la mécanisation et des procédés ou produits mis à leur disposition par la société. Quel en est l'impact (négatif et positif) sur la biodiversité ? Quelle nouvelle orientation proposer pour une nouvelle harmonie des paysages en bonne complémentarité avec les villes et répondre aux attentes de nos citoyens ?

Les orientations stratégiques et le plan d'action qui vous sont présentés aujourd'hui, faciliteront l'engagement de l'ADEV sur les grands enjeux de notre territoire. L'ADEV doit devenir un lieu de réflexion et d'échanges pour les jeunes générations.

Le développement économique du 20<sup>ème</sup> siècle a été encouragé et orienté par de grands mouvements de jeunesse aspirant à un monde meilleur et plus solidaire.

La jeunesse d'aujourd'hui, a toujours de fortes attentes, mais ne possède pas les structures associatives pour s'exprimer. Ni les ONG (parfois ou souvent d'obédience internationale), ni les conventions citoyennes de 150 personnes, ne sauront les représenter.

L'ADEV n'a pas cette ambition et encore moins les moyens, mais elle se doit de leur offrir le cadre associatif indispensable pour qu'elle soit entendue et écoutée.

Notre conseil d'administration est constitué pour sa grande majorité de retraités. Nous sommes très heureux d'avoir rencontré (à leur demande) : Amélie, Chloé, Débora, Glenn, Lisa, Ludivine et Valentine.

Ils ont réalisé un excellent travail. Ils ont tous, moins de trente ans et nous ont « bluffés » par leurs compétence et engagement pour l'ADEV. Puissent-ils représenter le renouveau tant attendu et être, pourquoi pas, les porte-drapeaux de l'ADEV ?...

Daniel RABILLER  
Président de l'ADEV